





# **Assistance Solution Famille**

### Objet \_

- En cas d'accidents corporels de la vie privée ou professionnelle
- En cas d'accidents de la circulation
  En cas d'accidents médicaux, d'accidents sportifs, de catastrophes naturelles, d'attentats, d'agressions...

### Garanties\_

EN CAS D'ACCIDENT	
Accompagnement Psychologique	12 heures de consultation
Assistance « Service Info »	Assistance téléphonique
Recherche et envoi d'un médecin	Recherche et mise en relation
ASSISTANCE AU DOMICILE EN CAS D'HOSPITALISATION DU BÉNÉFICIAIRE SUF	PÉRIEURE A 24H, A LA SUITE D'UN ACCIDEN
Garde à domicile des enfants de moins de 16 ans	7 jours consécutifs sur 1 mois
• Transfert des enfants chez un proche ou présence d'un proche (aller/retour)	En train 1ère classe ou en avion classe touriste
Accompagnement des enfant à l'école	5 allers/retours sur 1 semaine à 25 km maxim
• Garde de l'enfant de moins de 16 ans immobilisé au domicile - Présence d'un proche	En train 1ère classe ou en avion classe touriste
ASSISTANCE AU DOMICILE EN CAS D'HOSPITALISATION DU BÉNÉFICIAIRE SUF	PÉRIEURE A 72H, A LA SUITE D'UN ACCIDEN
Soutien pédagogique à domicile	15 heures par semaine sur 1 mois maximum
Aide à domicile	21 heures maximum
Recherche de médicaments	Avance des frais
Assistance aux animaux domestiques de compagnie	250 € TTC maximum frais de garde et de nourrit
• Présence d'un proche - Aller/Retour - Séjour à l'hôtel	En train 1ère classe ou en avion classe tourist 2 nuits (70 € TTC maximum par nuit)
Garde malade	21 heures maximum
Services à domicile	Recherche et mise en relation
ASSISTANCE EN CAS DE DÉPENDANCE (PERTE D'AUTONOMIE) DU BÉNÉFICIA	IRE CONSÉCUTIVE A UN ACCIDENT
Recherche d'établissements spécialisés	Frais de recherche
Livraison / installation de matériel médical	Organisation sans prise en charge
Adaptabilité du domicile	Prise en charge et recherche d'un ergothérape
Audit d'adaptabilité du domicile	Prise en charge et recherche d'un ergothérape
Solution de maintien au domicile	Organisation sans prise en charge



ASSISTANCE AU BÉNÉFICIAIRE EN CAS D'ACCIDENT AU COURS D'UN DÉPLACEMENT DE MOINS DE 90 JOURS CONSÉCUTIFS	
Conseil médical	Service d'information téléphonique
Rapatriement médical	Frais réels
• Frais d'évacuation sur piste de ski	160 € TTC maximum
• Rapatriement des enfants de moins de 16 ans - Aller/Retour - Hôtesse	En train 1 <sup>ère</sup> classe ou en avion classe touriste Frais réels
<ul> <li>Présence auprès du bénéficiaire hospitalisé</li> <li>Aller/Retour</li> <li>Prise en charge des nuits d'hôtel</li> </ul>	En train 1ère classe ou en avion classe touriste 70 € TTC par nuit avec un maximum de 700 € TTC
• Frais médicaux à l'étranger	Franchise = 30 € TTC/dossier Maximum 4 500 € TTC / bénéficiaire
Soins dentaires	150 € TTC maximum
Prolongation de séjour à l'hôtel pour le bénéficiaire	70 € TTC par nuit avec maximum de 350 € TTC / personne
ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS A LA SUITE D'UN ACCIDENT	
Assistance conseil téléphonique	Service d'assistance téléphonique
• Rapatriement de corps en cas de décès - Transport du corps en France + frais annexes - Transport du corps à l'Étranger + frais annexes	1 500 € TTC maximum 4 500 € TTC maximum

## **Assistance Protection Famille**

### Objet \_

- En cas d'accidents corporels de la vie privée, en cas d'accidents de la circulation, en cas d'accidents médicaux, d'accidents sportifs, de catastrophes naturelles, d'attentats, d'agressions...
- En cas de litige dans le cadre de votre vie privée, organisez la défense de vos droits

Garanties\_

#### ASSISTANCE INFORMATION JURIDIQUE VIE PRIVÉE

Pour toute question dans le cadre de sa vie privée, le bénéficiaire peut contacter par téléphone le service juridique de GARANTIE ASSISTANCE de 9h00 à 18h00 du Lundi au vendredi (hors jours fériés).

Les juristes du service « information juridique » de GARANTIE ASSISTANCE sont à sa disposition par téléphone pour lui apporter toutes informations juridiques et pratiques sur ses droits ou démarches.

### ASSISTANCE SOLUTION FAMILLE intégrée dans PROTECTION FAMILLE

